

Règles de vie de l'EIDAA – Hameau de Bécours

Bienvenue à toi, membre de l'EIDAA pour une partie de l'été 2023 à Bécours!
Voici quelques règles de cohabitation qui nous permettent de vivre agréablement ensemble.

Lexique :

Collégiale : groupe de personnes gestionnaires et décisionnaires sur le Hameau de Bécours.

EEDF : Eclaireuses et Eclaireurs de France

EIDAA : Equipe Internationale d'Accueil et d'Animation de Bécours

1. L'EIDAA

Cette équipe se compose de bénévoles, responsables EEDF et volontaires de l'étranger et est coordonnée par la salariée de Bécours.

L'EIDAA fait vivre le projet de Bécours et de l'association des EEDF et a plusieurs missions pendant les mois de Juillet et d'Août :

- gérer la « Mairie », lieu d'accueil et d'information,
- proposer des temps d'activités (animations, veillées, soirées, chantiers),
- garantir l'hygiène, la sécurité et la maintenance des installations collectives
- apporter aide et soutien aux groupes selon leur autonomie, pour que les séjours se passent au mieux

Les consignes de sécurité font partie du règlement de Bécours, elles sont donc respectées par toutes et tous. La vérification du bon fonctionnement du matériel de sécurité incendie, la visite de tous les lieux de feu avant leur première utilisation sera réalisée par l'EIDAA. L'équipe peut intervenir dans les camps si les règles de vie du Hameau ne sont pas respectées.

Vivre à Bécours au sein de l'équipe de l'EIDAA, c'est à la fois un engagement, beaucoup de bonne volonté, de la communication, de la patience et de la tolérance, de la générosité. C'est aussi et surtout des rencontres et des échanges, des partages et des connaissances, des temps de travail et des temps de repos, le tout agrémenté d'une bonne dose de fous rires.

Pour quelques jours ou plusieurs semaines, l'EIDAA devient une famille d'accueil qui vit autour de Cardabelle, attentive aux bien-être de ses membres, pour que chaque année revenir soit un plaisir!

2. Fonctionnement et vie collective

La vie de l'EIDAA se fait autour de Cardabelle, maison autonome avec une cuisine, un salon salle à manger, une terrasse, une salle de bain et un toilette, et deux chambres comportant 4 lits (superposés).

- Couchage : sous tente, en hamac, ou à Cardabelle.
- Alimentation : la nourriture de l'EIDAA est prise en charge par le centre. Les repas sont établis, préparés et pris en groupe, avec une base végétarienne sur le modèle du guide AlimenTerre (de la viande 1 repas sur 4 ou moins). Cardabelle dispose d'un grand frigo partagé, de placards et d'une étagère de stockage, d'une gazinière avec four, d'un lave-vaisselle et d'un évier, d'un grille pain, une cafetière, une bouilloire, des couverts, assiettes, d'un robot mixeur / râpeur, de casseroles, poêles, plats et ustensiles divers et variés. Le produit vaisselle, les éponges et savons sont fournis par le centre. L'espace doit rester rangé, propre et utilisable.
- Organisation des journées : elle est définie en début d'été avec les membres de l'équipe et est susceptible d'évoluer en fonction de la composition de l'équipe et des besoin du centre
- Repos : une journée de repos collective de l'EIDAA est fixée chaque semaine, préférentiellement partagée pour en profiter ensemble, avec une proposition d'activité. Une

journée de repos individuel est prévue chaque semaine. Les congés des volontaires doivent être fixés avant l'été.

- Vie collective : Les membres de l'EIDAA s'organisent collectivement pour entretenir les espaces communs et vivre ensemble. Cela peut passer par la mise en place de grilles de services, de réunions et conseils, ou tout autre moyen pertinent.
- Pour le ménage et l'hygiène :

Le Hameau de Bécours est équipé d'une station d'épuration. Dans ce cadre, nous n'utilisons que des produits ménagers et d'hygiène biodégradable. Nous demandons aux résident·e·s de faire de même.

- les produits ménagers sont fournis par le centre
- le papier toilette est fourni par le centre
- les produits personnels d'hygiène doivent être biodégradables dans la mesure du possible, des produits sont aussi à disposition de tous·tes.
- des trousseaux pharmacies sont disponibles : à Cardabelle, en cave bricolage, en cave Cardabelle.
- les lessives : le centre dispose de deux laves-linge et d'un sèche-linge. Dans un souci énergétique, merci de remplir les machines au maximum et de n'utiliser le sèche-linge qu'en cas de nécessité absolue.
- allergies et régimes alimentaires : une fiche sanitaire devra être remplie par chaque résident·e, stipulant d'être à jour des vaccins nécessaires à la collectivité, du régime alimentaire et des allergies.

3. Respect du cadre

Tabac :

- Tous les bâtiments (y compris les caves et la serre) sont non fumeur.
- La terrasse de Cardabelle est non fumeur.
- Les véhicules sont non fumeur.
- Des espaces spécifiques fumeurs sont matérialisés dans le Hameau et doivent être utilisés.
- La consommation de tabac ne devra pas gêner les autres résident·e·s.

Alcool et stupéfiants :

La consommation d'alcool et/ou de stupéfiants ainsi que la présence en état d'ébriété et/ou sous l'emprise de stupéfiants est strictement interdite dans le cadre des missions, y compris les temps de pause et est passible de renvoi après constatation de l'équipe encadrante ou d'un partenaire.

Conformément à la loi, la détention de produits stupéfiants est interdite sur le centre.

Discriminations :

En accord avec nos valeurs, les attitudes discriminantes (racisme, homophobie, validisme, classisme, transphobie, sexisme, âgisme...) ne sont pas tolérées sur le centre.

Violences et harcèlement :

- Aucune violence (physique, morale, affective) n'est tolérée sur le centre.
- Le harcèlement (physique, moral, affectif) n'est pas toléré sur le centre.
- Ces comportements sont passibles de renvoi après constatation de l'équipe encadrante ou d'un partenaire.

En cas de besoin, contacter les services dédiés ou les personnes référentes :

- la Collégiale : becours@eedf.fr
- Cori : 07 49 62 07 16
- violences-sexuelles-sexistes@galilee.eedf.fr

Médiation et exclusion :

En cas de problème entre plusieurs résident·e·s ou si l'un·e d'entre elleux ne respecte pas les règles

de la présente charte, les EEdF feront appel à un·e médiateur·rice nommé·e par les EEdF. Si le désaccord persiste ou s'il y a menace pour l'intégrité physique ou morale d'un individu, l'exclusion du centre pourra être prononcée par la Collégiale, après concertation avec l'ensemble des personnes concernées.

4. Objectifs généraux

Le principe général qui régit l'EIDAA est la contribution libre et volontaire au projet du Hameau de Bécours, conformément au projet éducatif des EEdF

(<https://www.eedf.fr/wp-content/uploads/2021/01/Projet-Educatif-EEDF.pdf>).

Conformément aux 5 valeurs de l'association, l'EIDAA promeut :

- La solidarité
- La laïcité
- La démocratie
- L'éco-citoyenneté
- La coéducation

Elle soutient également :

- La convivialité : Vivre ensemble favorise l'émergence de projets individuels et collectifs qui servent le projet de Bécours ou des EEdF.
- La réalisation individuelle : Nous sommes attentif·ve·s à la place de l'individu dans le collectif. Le Hameau de Bécours pose un cadre sécurisant pour permettre de trouver sa place.
- L'autonomie collective : la gestion de la vie collective quotidienne repose sur une organisation collective établie et portée par l'ensemble de l'EIDAA et le respect de règles formalisées par toute personne participant à la résidence et la Collégiale de Bécours.